

POLITIQUE/FINANCES

La Seerc réfute les allégations d'Alain Fardella et dit travailler "à livre ouvert avec la communauté de communes du Briançonnais"

» Le rapport 2013 sur le service d'assainissement des eaux usées dans le Briançonnais a été amendé par les élus de la communauté de communes (lire notre édition du 10 juillet). Alain Fardella, le président de la collectivité, a notamment émis des doutes sur la véracité des comptes présentée par la Seerc, le délégataire. Dans un communiqué, Rodolphe Lelièvre, directeur général délégué de Seerc indique pourtant avoir répondu "depuis près 3 ans, à l'ensemble des demandes

de la CCB et des cinq différents cabinets conseils mandatés par celle-ci. De multiples audits ont été menés, ils ont permis le contrôle des dépenses ligne à ligne et n'ont pas révélé d'anomalie dans les comptes d'exploitation du contrat. Par ailleurs, les comptes sociaux de Seerc sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes. Dire que les comptes présentés ne reflètent pas la réalité ne s'appuie donc sur aucun fait concret, bien au contraire SEERC travaille à livre ouvert avec la CCB".